

# **XLVI<sup>e</sup> CONGRÈS**

Paris — 23, 24, 25 novembre 2012

## **Rapport moral**



*Face à l'alternance gestionnaire*

**Soyons irréalistes,  
exigeons le possible !**

*« L'espoir, au contraire de ce qu'on croit, équivaut à la résignation. Et vivre, c'est ne pas se résigner »* écrivait Camus dans *Noces*, prolongeant le Hugo des *Châtiments* : *« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »*.

Nous ne nous sommes jamais résignés – ni avant, ni pendant, ni après le *« jeu électoral »*. Nous n'avons jamais renoncé à vivre, c'est-à-dire à faire vivre nos valeurs et notre idéal de justice – qui ne sont pas que les nôtres. Nous n'avons pas dit *« Pourvu que les mauvais jours finissent ! »* mais, avec ceux qui luttent, *« Les mauvais jours finiront... »*. Sans nous en remettre à quiconque, sans espoir mais non sans désir, sans illusions mais non sans volonté.

De sorte qu'aujourd'hui la question n'est pas tant pour nous de savoir si la promesse du changement a été tenue, mais si le changement que nous voulons s'opère, si l'alternance incontournable réalise la nécessaire *alternative*. Or, on ne trouve pas, parmi les six premiers mois de ce quinquennat, les véritables prémices d'une telle transformation. Non pas que tout soit comme avant, mais on cherche en vain le virage attendu, l'indispensable renversement de perspective.

La justice offre à cet égard un condensé imparfait de la situation. Heureusement imparfait : le spectacle de la continuité y est moins net. Mieux : la nouvelle garde des Sceaux a entrepris de déjouer la combine sécuritaire, traçant le chemin d'une rupture salutaire. Christiane Taubira a voulu et su redonner à ce ministère une voix et une dignité qui depuis longtemps l'avaient déserté. Reste qu'il ne s'est pas encore *passé grand-chose* place Vendôme. La pesanteur technocratique et l'instinct conservateur du pouvoir y sont encore à l'œuvre. Si la réalité du désastre perdure, et non seulement son sentiment, c'est qu'on y gère toujours. Comme l'on gère, à l'Élysée et à Matignon, le minuscule capital du *« moins pire »* ou du *« quand même mieux »*. Tandis que, place Beauvau, se cristallise le reniement...

De l'audace ! Voilà, décidément, ce qu'il nous faut. Peu nous importe qu'elle n'ait pas été promise. Elle seule permettra de réparer les méfaits d'avant et, au-delà, d'accomplir la mutation qui s'impose. Non seulement une autre justice est décidément possible, mais nous n'en démordrons pas !

## Le déclin de l'empire sarkozien

Prendre la mesure de ce qui doit advenir impose de se replonger au cœur de ce qui est advenu – *ce avec quoi il faut rompre*. Avec d'autres, nous avons déjà largement documenté ce qu'il est convenu d'appeler « *le sarkozysme* ». Nous avons, maintes fois, analysé sa nature, repéré ses manifestations ; et nous l'avons combattu sans relâche. Les derniers mois du quinquennat de Nicolas Sarkozy en sont un saisissant concentré. Il faut y revenir pour se souvenir.

### *Dernières infamies*

Le ton de cette fin de règne fut donné dès janvier, à l'Élysée, lors des vœux aux représentants des « *Hautes Juridictions* » : discours ahurissant, où l'on vantait la création de la taxe de 35 euros au nom de la « *responsabilisation du justiciable* » et du devoir de « *solidarité* », où l'on soutenait de manière éhontée que « *notre politique d'immigration est, bien évidemment, respectueuse des droits des personnes* », où l'on affirmait encore, certitude de comptoir, que « *le mineur délinquant d'aujourd'hui a bien peu de choses en commun avec le mineur délinquant d'hier* ».

Les grandes lignes étaient tracées. Et ils s'en donnèrent à cœur joie...

Bien sûr, ils persistèrent à traiter l'autorité judiciaire comme le prolongement du pouvoir exécutif. Logiquement, ils refusèrent qu'on leur interdise de décorer les magistrats comme des sapins, mais il faut dire qu'une telle interdiction, que nous considérons comme un hommage à notre indépendance, était perçue par le syndicat majoritaire comme « *discriminatoire* », voire « *vexatoire* ». On a les combats qu'on peut... En novembre 2011, l'un de ces décorés, le directeur de cabinet du garde des Sceaux lui-même, fut officiellement propulsé procureur à Paris, où il s'illustra notamment en annulant une perquisition au siège de l'entreprise AREVA, certes gênante pour ceux qui l'avaient adoubé... A l'inverse, ils annoncèrent des poursuites disciplinaires

contre Isabelle Prévost-Desprez, coupable d'avoir révélé à des journalistes une possible implication de (*biiip*) dans l'affaire Bettencourt, et ils envoyèrent l'Inspection à Castres, où un magistrat du parquet avait eu le front d'évoquer le « *vent mauvais* » soufflé par certains responsables politiques.

Simultanément, ils poursuivirent leur entreprise de destruction du service public de la justice, déjà défiguré par le redécoupage à la hache de la carte judiciaire, comme le mit crûment en lumière un récent rapport parlementaire. Ils ne tirèrent aucune leçon de l'incendie Pornic, qu'ils avaient certes eux-mêmes allumé. Le monde judiciaire dans la rue et pour seule réponse : des groupes de travail. Tout à leur stratégie, les rois du « *pragmatisme* » firent mine de se réjouir ; chacun sait, aujourd'hui, à quoi s'en tenir. En 2012 comme depuis longtemps, le budget de la justice fut ridicule. Ils s'employèrent donc à déshabiller une nouvelle fois Pierre pour habiller Paul, Pierre étant l'instruction, démantelée faute d'avoir pu être supprimée. Tandis que les tribunaux d'instance agonisent...

Et l'idéologie gestionnaire continua de se déployer : banalisation de la « *visioconférence* » – malgré l'avis très critique du Contrôleur général des lieux de privation de liberté –, dissémination de l'idiote « *méthode LEAN* » et multiplication des « *audits* » confiés à des cabinets privés.

Mais c'est bien sûr à l'égard des libertés et des plus démunis qu'ils se montrèrent les plus féroces. Surfant sur l'émotion suscitée par l'affaire du Chambon-sur-Lignon, ils programmèrent précipitamment la construction de 23 000 places de prison, justifiée par la prévision d'une croissance continue du nombre de peines d'emprisonnement. Étrange aveu d'échec de la part des pourfendeurs de la « fatalité »... Éric Ciotti, chevalier émérite de l'empire, se concentra sur la justice des mineurs : mutualisation des tribunaux, encadrement militaire, jugements accélérés. Ou comment jeter à la corbeille les principes posés par le Conseil National de la Résistance... Autre cible constante : l'étranger. Lorsque la Cour

de justice de l'Union européenne condamna la garde à vue pour séjour irrégulier, Michel Mercier fit dire que cela n'avait aucune importance, et cette pratique perdura. Entre le respect du droit et les impératifs de la politique du chiffre, son cœur n'aura pas balancé longtemps. Ils continuèrent donc à contrôler, interpeller, enfermer, expulser. Ils enfermèrent aussi les enfants. Des femmes et des hommes furent encore arrêtés devant les écoles, aux guichets des préfectures, dans les salles d'attente des hôpitaux, etc. On vit même un sans-papiers arrêté dans les locaux d'un Conseil de Prud'hommes : la police avait été avertie par son patron, auquel il réclamait des indemnités...

## Ultimes vilénies

La dernière ligne fut d'extrême droite. Au fil de ses déplacements, le président-candidat fit son possible pour singer le Front National et siphonner son électorat.

Le 26 janvier, à Dijon, après avoir affirmé sans rire « *la justice est totalement et complètement indépendante, j'ai veillé à ce qu'il en soit ainsi* », il se livra à son exercice favori : l'exploitation de la souffrance des victimes. Morceaux choisis : « *On ne doit pas simplement faire preuve d'humanité à l'endroit du coupable, on doit en faire preuve aussi à l'endroit de la victime (...). L'institution judiciaire est d'abord l'institution des victimes et vous les magistrats, vous travaillez d'abord pour elles* ». Tout y était : la présomption de culpabilité, – manifestation pure de l'inversion sarkozyste des principes démocratiques –, la mise en concurrence des êtres, la construction officielle d'une image haïssable des magistrats – ces salauds qui n'ont d'yeux et d'oreilles que pour les criminels – et la perversion de l'idée même de justice, placée au service d'une partie.

Le 5 mars, à Bordeaux, il se lança dans une nouvelle diatribe contre les délinquants et les étrangers : « *l'anti-France* » disait-on autrefois, « *ceux qui détestent la France, qui n'aiment pas la République* » dit-il ce jour-là, en prononçant 106 fois le mot pour mieux piétiner la chose.

Réduction des libérations conditionnelles, élargissement des peines-planchers, droit d'appel accordé aux victimes « *pour les décisions des cours d'assises, la détention provisoire et l'exécution des peines* », fin de la double compétence civile et pénale du juge des enfants : la bride était lâchée. Et le pire au rendez-vous : « *On ne peut être les bienvenus en France si la seule justification de sa volonté c'est d'obtenir des prestations sociales* »...

Le 2 avril, à Paris, devant les petits soldats de « *l'Institut pour la Justice* », il railla les « *beaux esprits* » qui pensent que « *la douleur est vulgaire* », la « *caste* » des magistrats qui se voudrait « *hors de l'État* », qui pense que « *tout va bien* », que « *la victime n'a rien à dire* », pour qui « *Outreau ça n'existe pas* », « *y a pas de retards* », « *y a pas de problèmes* », « *on est bien confortables entre nous* »... Et donc : perpétuité pour tous les criminels « *réitérants* », obligation pour les cours d'assises de motiver leur refus de prévoir la rétention de sûreté, etc, etc.

La République était devenue irrespirable.

Nous n'oublierons pas l'indécente récupération des tragédies de Toulouse et de Montauban. Nous n'oublierons pas les fuites organisées dans l'affaire des meurtres de l'Essonne. Nous n'oublierons pas l'attitude de ce pouvoir-là face aux manifestations

en uniformes sur les Champs-Élysées après la mise en examen d'un policier à Bobigny.

Alors, oui, nous prîmes nos responsabilités, en appelant à faire barrage à cette folie calculée – comme nous l'avions fait en 2007 lorsqu'elle était promise à la victoire. Nous ne fûmes pas les seuls d'ailleurs : voilà ce qui arrive lorsqu'on déclare la guerre aux « *corps intermédiaires* »... Certains, c'est vrai, préférèrent l'implicite hypocrite, le refus qui ne dit pas son nom, la prise de position sans prise de risque, le réquisitoire « *apolitique* » contre les « *heures sombres* » à quelques jours du scrutin. Tellement plus « *habiles* » ! D'autres assumèrent – nous sommes toujours de ceux-là.

On en vit qui feignirent la surprise, comme si nous avions avancé masqués jusqu'alors ! Comme si nous n'avions pas ferraillé, non seulement pendant la campagne, mais depuis plus de 40 ans ! Comme si, par ailleurs, nous n'avions pas tracé notre propre chemin, construit notre propre projet, avancé nos propres propositions, qui n'étaient celles d'aucun candidat car, à la vérité, leurs programmes, au-delà des déclarations d'intention, étaient pauvres en engagements pour la justice. Les mêmes tacticiens se plurent à penser que nous serions les obligés du nouveau pouvoir. Où est, aujourd'hui, la complaisance intéressée ? Où est l'appétit cogestionnaire ? Pas ici en tout cas !

## Des lendemains qui déchantent

**« *Le changement, c'est maintenant* ».** Cette formule, concoctée par quelques « *communicants* » soucieux de suggérer à la fois tout, rien et le contraire des deux, mais l'urgence d'une alternance tout de même, en « *capitalisant* » sur le rejet du déchu, s'est usée en moins de temps qu'il n'a fallu pour la calibrer. Destin de slogan, bien sûr, propre à susciter mille jeux de mots, plus ou moins futés, et rappelant que la politique se résume trop souvent à ça : jouer avec les mots, et laisser les choses globalement intactes. Qu'en est-il donc, six mois après la cérémonie ? Des lignes ont bougé ; d'autres se sont figées. Entre frémissements et renoncements, l'élan n'y est pas. Et l'amertume se fait jour...

### *Premiers frémissements*

Tout a commencé avec un gouvernement pour une fois totalement paritaire – ou presque : la justice mise à part, le régalién est masculin, décidément.

Pour la justice, justement, les premiers temps furent mouvementés. La réaction, dans tous les sens du terme, ne se fit pas attendre : il aura suffi que la nouvelle garde des Sceaux annonce la suppression de ces tribunaux correctionnels que l'on dit « *pour mineurs* » ou parle de « *réinsertion* » pour que tout ce que la classe politique compte de gardiens du temple sécuritaire entonne le refrain élimé du « *retour de l'angélisme* » et de la « *culture de l'excuse* ». Pendant quelques jours, la droite aigre avait trouvé sa tête de Turc : forcément incompétente pour n'être pas juriste

– il en est qui ont la mémoire courte ! –, forcément irresponsable pour avoir été indépendantiste en Guyane... La palme de l'immonde revenant à Jean-François Copé pour son subtil « *Quand on vote Front National, on a Taubira* ». Bassesse oblige !

Place Vendôme, en tout cas, l'air redevint respirable. Le dialogue fut repris avec les organisations syndicales – du moins l'écoute était-elle plus attentive. En juillet, on vit même la ministre à un comité technique... ministériel, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Aux symboles et aux mots encourageants succédèrent des actes importants : l'extension de la procédure dite de « *transparence* » aux postes sensibles qui persistaient

à lui échapper, la fin du recours aux partenariats public-privé qui plombaient le budget de l'État au bénéfice d'un quarteron d'entreprises, ou encore l'abandon du projet délirant qui visait à doter la France de 80 000 places de prison d'ici 2017.

Cependant, l'action vivifiante de la garde des Sceaux parut rapidement lestée du poids de la *doxa* gestionnaire et des réflexes de pouvoir. Ainsi la Chancellerie travestit-elle, début juin, un avis défavorable rendu par le CSM à propos du projet de promotion d'un membre de l'ancien cabinet, manifestant une singulière conception de ses relations avec cet organe constitutionnel et de l'information des magistrats. Dans un autre registre, Christiane Taubira trouva « *évident* », début juillet, la construction de 6 000 places de prison supplémentaires « *pour atteindre le seuil de 63 000* », prolongeant ainsi, quoique plus modérément, la fausse logique de l'extension du domaine carcéral.

Par ailleurs, si la ministre se montra nettement plus concernée par la situation des juridictions que ses indifférents prédécesseurs, elle fit aussi preuve d'une regrettable méfiance à l'égard de la parole des principaux intéressés : les personnels. À Mamoudzou et à Nanterre, où l'on réclamait à juste titre une inspection, demande peu banale, elle envoya d'abord de vagues « *missions* ». Il n'y eut d'ailleurs jamais de véritable enquête dans les Hauts-de-Seine, où l'on préféra user d'une vieille méthode expéditive, toujours aussi peu acceptable : la mutation « *dans l'intérêt du service* ». Bien sûr, Philippe Courroye avait jadis bénéficié de ce genre de fait du Prince, en étant promu contre l'avis du CSM. Bien sûr, ce magistrat-là avait sali sa qualité et largement profité du pouvoir – nous l'avons rappelé, la suite l'a confirmé. Mais alors, il fallait le poursuivre ! Plutôt que d'imiter l'adversaire...

## **Premiers renoncements**

Bien sûr, six mois, c'est peu. Mais c'est assez pour marquer et commencer à *faire* l'Histoire. La comparaison est toujours aisée et la légende de Robert Badinter a ses revers, mais tout de même :

Symétriquement, lorsqu'il fallut prendre position à l'égard de l'indigne procédure disciplinaire visant Renaud Van Ruymbeke, la Chancellerie tergiversa, avant d'abandonner les poursuites *in extremis*. Certes, le résultat est là : cette injustice-ci, symbole du sarkozysme judiciaire, a cessé.

Au chapitre des clairs-obscurs, on retiendra l'attitude de Christiane Taubira à l'égard des centres (éducatifs) fermés : une critique pertinente et courageuse – déclenchant une nouvelle salve d'outrances chez les perroquets du battu –, une décision d'évaluation bienvenue, puis un communiqué penaud rappelant la promesse présidentielle d'en doubler le nombre, et l'envoi d'un questionnaire aussi fermé que les centres... Ou encore : la circulaire de politique pénale du 19 septembre, porteuse d'un nouveau souffle, accompagnée de paroles fortes et justes – et les mots sont importants ! –, mais tardive et reconduisant dans les parquets un principe hiérarchique dévoyé et une politique du rapport permanent qui n'a pas, moins que jamais, lieu d'être.

On ne dira rien ici de la loi sur le harcèlement sexuel. La gauche elle-même, jouant avec le droit en 2002, l'avait rendue nécessaire, nous l'avons rappelé dans une motion de congrès en 2004. En revanche, l'amorce d'une ouverture à tou.te.s du mariage et de l'adoption, si toutefois elle ne se fait pas *a minima* comme semble le souhaiter une partie de l'exécutif – garde des Sceaux en tête, hélas ! –, est porteuse d'une avancée majeure.

Et, si l'on élargit la focale, reconnaitre enfin au nom de la France, comme l'a fait François Hollande, le massacre de centaines d'Algériens perpétré à Paris le 17 octobre 1961 par la police de Maurice Papon, c'est mieux qu'un frémissement : ça, c'est un changement.

à la même époque de l'année, en 1981, la peine de mort avait été abolie, la Cour de sûreté de l'État supprimée et la population carcérale réduite de près de 30 %...

Aujourd'hui, les peines-planchers et la rétention de sûreté souillent toujours notre droit. Et les premières s'appliquent ! Responsabilité des juges qui les prononcent, alors qu'il n'est pas si difficile de les écarter ? Assurément. Responsabilité des procureurs qui les requièrent, alors que la Chancellerie ne les y contraint plus ? Certainement. Nous n'oublions pas ce qui nous incombe. Mais une conférence de consensus ne fait pas le printemps : il fallait en finir immédiatement avec ces monstruosités juridiques et philosophiques. Attendre, ici, c'est déjà renoncer. Car en attendant, le mal est fait, dans les têtes et sur les corps. Nulle stratégie ne saurait justifier pareille inertie. De même, sur le front dévasté de la justice des enfants, qu'a-t-on fait ? Au-delà des discours, irréprochables : rien. Les régressions n'ont pas régressé d'un pouce. Pour combien de temps encore ?

Quant au service public de la justice, il se porte mal, merci : la suppression annoncée des iniques taxes de procédure ne fait pas oublier qu'elles ont été reconduites pour un an, un an de trop ; et le projet de budget pour l'année 2013, certes en légère augmentation et plus justement réparti que les précédents, n'ébauche pas le redressement impératif. Le compte, décidément, n'y sera pas, et ce n'est pas le label « *prioritaire* » qui suffira à faire oublier la misère... Au reste, notre attachement au bien commun et notre conviction que les questions sociales sont intimement liées ne sauraient se satisfaire du sacrifice continu de la plupart des autres services publics. Sempiternelle règle de plomb qu'on appelle « *rigueur* » et qui ne règle rigoureusement rien ! À l'évidence, le poids de l'héritage et de l'*impensée* unique est immense ; mais si la politique est d'abord affaire de volonté, où est-elle donc ?

L'ennui, le mot est faible, c'est que le centre du pouvoir semble être une nouvelle fois place Beauvau. Où l'on poursuit – *accélère* même ! – l'odieuse chasse aux Roms, parfois sans attendre que la justice se prononce. Où l'on tue dans l'œuf le débat sur les contrôles « *au faciès* », cette humiliation dont seuls s'accommodent ceux qu'elle ne blessera jamais dans leur chair. Où l'antiterrorisme et le péril islamiste se donnent toujours en spectacle. Où l'on exige du parlement qu'il entérine en urgence l'énième extension d'un

arsenal dérogatoire. Où l'on s'obstine à vouloir enfermer massivement les étrangers, fussent-ils mineurs et fût-ce en violation de la loi – avec, il est vrai, le soutien d'une Chancellerie prête à tous les tripatouillages textuels... Où l'on persiste à refuser aux étrangers ne serait-ce que le droit de vote aux élections locales. Où l'on reçoit le soutien appuyé de Serge Dassault et de Charles Pasqua...

Manuel Valls serait bien inspiré de s'offrir un rétroviseur. Ainsi disait-il à la radio en juillet 2010, quand celui dont il serait aujourd'hui l'avatar « *de gauche* » s'en prenait aux Roms, à Grenoble : « *On désigne des populations à la vindicte, on crée une immense confusion, [on jette] les Français les uns contre les autres, c'est insupportable (...). On est en train, une nouvelle fois, de réveiller cette peur qui existe et qui est ancestrale à l'égard des gens du voyage, c'est tout à fait insupportable* ». En effet. Et le 31 mai 2007, voici ce qu'écrivait le député-maire d'Évry sur son blog intitulé « *L'énergie du changement* » : « *Cela fait des années que nous attendons que le droit de vote des étrangers aux élections locales soit reconnu (...). Le 26 novembre 2002, j'ai déposé avec Jean-Marc Ayrault et Bernard Roman une proposition de loi constitutionnelle allant dans ce sens* ». Dix ans plus tard, la France n'y serait plus prête, dit-il. À moins qu'il n'ait trouvé plus utile de renier ses idéaux... Sinon, qu'il nous prouve le contraire !

Au-delà, bien sûr, c'est l'attitude des chefs de l'exécutif qui est en cause. Ainsi, après avoir fait mine de le recadrer et avant toute discussion, sans même attendre le rapport du Défenseur des droits, le Premier ministre n'a pas tardé à donner raison à Manuel Valls à propos des contrôles d'identité, sujet sur lequel Christiane Taubira a curieusement gardé le silence – les contrôles d'identité n'intéresseraient-ils pas l'autorité judiciaire ? À l'inverse, la garde des Sceaux semble avoir eu bien du mal à faire inscrire sa circulaire de politique pénale à l'ordre du jour du conseil des ministres... Plus généralement, la fibre humaniste de l'une et la posture opportuniste de l'autre sont inconciliables *au fond*. Ces deux voix-là sont discordantes, et l'une porte plus, parce qu'elle cadre mieux avec le *storytelling* de l'époque : le super-ministre de notre sécurité qui veut devenir président, ambitieux car populaire, ou l'inverse.

Et parce que, manifestement, ni François Hollande ni Jean-Marc Ayrault n'ont vraiment le goût du risque...

Rien d'étonnant, donc, à ce que l'on prenne soin d'éviter les supposés sujets qui fâchent : la vidéosurveillance, le fichage, la police judiciaire, les drogues... Questions trop « *compliquées* » sans doute, dans un pays où le débat est si pauvre et pour un gouvernement soucieux de ménager... mais quoi au juste ? La société, comme il l'affirme, ou sa propre tranquillité, les yeux rivés sur des cotes de popularité qui, pourtant, ont vocation à décliner ? Lénifiante routine conservatrice...

Rien d'étonnant, non plus, à ce que le chef de l'État n'ose ou ne souhaite pas rompre avec cette déplorable manie du déplacement présidentiel sur les lieux du drame médiatisé, perpétuant ainsi le mirage de l'omnipotence face à la douleur.

À Pierrefeu-du-Var, en août, la différence ne sauta pas aux yeux lorsque François Hollande laissa entendre qu'il était possible d'empêcher certains passages à l'acte commis par des « *individus dangereux* » et d'en faire porter la responsabilité à l'institution judiciaire en s'abandonnant au confort de l'illusion rétrospective. Certes, aucune loi ne fut annoncée !

Partout, le flou règne. En dehors d'un embryon de consultation sur le CSM, pas le moindre début de concertation relative aux réformes qui s'imposent pour garantir la pleine indépendance de l'autorité judiciaire et la bonne administration de la justice, pas l'ombre d'une esquisse de projet pour mieux lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts, rien sur les tribunaux de commerce malgré quelques scandales retentissants, rien sur le Conseil constitutionnel... République stationnaire ?

\* \* \*

**Il est bien sûr trop tôt pour dresser un bilan, mais il sera bientôt trop tard pour déplorer que la déception et le sentiment de trahison – non seulement des promesses, mais surtout des valeurs – se répandent à juste titre. Les débuts d'un quinquennat sont toujours décisifs et l'action du gouvernement, appréhendée du point de vue de la justice, n'est pour l'instant à la hauteur ni de la situation, ni des attentes engendrées par les ravages de la politique antérieure.**

**Celle-ci combinait concentration des pouvoirs, casse des services publics, recul des droits et libertés. Or, sur chacun de ces fronts, les premiers pas du nouveau pouvoir – porté par une aversion pour le sortant, davantage que par une adhésion pour l'entrant – sont très en-deçà de ce qu'ils devraient et pourraient être.**

**Le temps est compté et, s'il n'est évidemment pas question de prolonger l'hystérisation de la vie politique observée auparavant, l'heure n'est ni au repos compensateur ni à la prudence stratégique, mais à l'imagination et à la détermination. Le Syndicat de la magistrature, quant à lui, n'entend pas baisser la garde ni abjurer son utopie créatrice. Il fait volontiers sienne l'exhortation que Sartre prêtait à Nizan :**

**« Ne rougissez pas de vouloir la lune : il nous la faut ».**